

Les prémices de l'expansion économique ! Une installation industrielle pour raison sentimentale !

Tout commence lors du conseil municipal du 27 mai 1955 : « Le conseil municipal après avoir entendu les exposés de M. Ménard, Maire de Thouars et de M. Lhermitte, Adjoint au Maire et Membre de la Chambre de Commerce, sur la politique d'industrialisation tendant à décongestionner les grands centres au profit des régions déshéritées, demande :

- que soient poursuivies en contact étroit avec les organismes centraux, les possibilités d'aménagement d'une zone industrielle à Thouars ;
- se déclare prêt à financer, le cas échéant, l'achat et l'aménagement de terrains en vue de l'installation d'industries nouvelles et du développement de celles existant déjà ;
- estime qu'une étude sérieuse doit être faite dans ce domaine et transmise aux services compétents en vue de l'aménagement du territoire ;
- demande qu'à cet effet soit constitué un comité d'étude et d'aménagement de la région de Thouars, composé d'élus, de personnalités du monde de l'industrie et du commerce, et des organisations professionnels (membres du travail), et dont le but serait de travailler au développement et à la mise ne valeur de notre ville. »

La dynamique est lancée. Le 19 octobre 1955, il est adopté la création d'une zone industrielle « sous le couvert de la Chambre de Commerce, [...] qui se situerait sur les terrains compris entre la butte SNCF et la Route de Saumur ».

Différents échanges sont effectués avec le Directeur Départemental de l'Urbanisme, M. Duval, qui estime : « qu'un attrait supplémentaire intéresserait vivement les industriels susceptibles de se décentraliser vers Thouars, si on pouvait leur offrir une zone de terrain réservé à l'établissement de leurs bâtiments administratifs, en bordure de la route nationale de Saumur ». Le conseil sollicite : « l'aide financière du Fond national d'aménagement du territoire (FNAT) pour réaliser la première tranche de l'opération et le concours administratif et technique du service départemental de la Reconstruction et du logement pour l'organisation de l'opération » (conseil municipal du 14 janvier 1957).

Le 18 octobre 1957, il est accordé des avantages financiers aux industries qui s'implanteraient sur la commune : « Exonération à concurrence de 50% et pour une durée de cinq ans, de la part communale de la patente dont elles devraient être normalement redevables, pour les entreprises réalisant des transferts et créations sur le territoire de la commune de Thouars ». Malgré les protestations de M. Revaireau qui ne comprend pas : « D'un côté, la municipalité n'est pas partisane de dégrever les familles nombreuses et , par contre, elle s'apprêt à favoriser des personnes qui n'en ont pas besoin, qui vont venir s'implanter à Thouars avec « leurs caisses pleines ». S'ils viennent ici, c'est qu'il y a dans notre région, pour eux, une source nouvelle de profit, constituée par les bas salaires qui sont payés aux ouvriers et par l'abattement de zone. Profit donc sur le dos des ouvriers, c'est pourquoi je proteste sur cette façon de voir ».

La zone industrielle est officiellement créée le 23 décembre 1957.

Une première installation d'usine très attendue : séance du 24 mai 1960 : « Monsieur le Maire ouvre la séance par cette première question si importante [expansion économique, installation d'une usine dans la zone industrielle] et fait le tour d'horizon de la situation actuelle de Thouars, et des recherches entreprises pour l'expansion de notre ville, recherches qui ont déjà abouti, puisque d'ores et déjà on peut annoncer qu'une usine viendra prochainement s'implanter dans notre cité.

La situation du travail est loin en effet de donner satisfaction à Thouars et même dans la région thouarsaise. Cette situation se résume par trois éléments : chômage suivant les saisons, exode rural : les jeunes quittent la terre, et Thouars ne pouvant leur apporter de débouchés, ils préfèrent partir plus loin vers les grandes villes, et démographie importante, ce que l'on appelle à Paris « le Bébé Boum ! ». Cette démographie est une des caractéristiques de Thouars puisque nous avons plus de 3000 enfants qui fréquentent les établissements scolaires. [...] Depuis un certain temps déjà, nous sommes entrés en contact avec une entreprise assez importante qui a décidé de venir s'installer à Thouars et M. Ménard souligne vivement le rôle très important et primordial joué dans cette affaire par M. Texier, conseiller municipal, qui est un ami de ces industriels. Car c'est surtout une raison « sentimentale » qui a prévalu dans ce transfert. Thouars plaît beaucoup à ces industriels et M. le Sénateur Maire adresse ses vifs remerciements à M. Texier, ainsi qu'au nom de tous ses collègues pour cette réalisation si intéressante pour notre ville. Ces industriels sont venus à Thouars 2 fois. M. Ménard accompagné de M. Texier et Lhermitte se sont également rendus à Troyes dernièrement et ont pu visiter l'entreprise en question qui fabrique des chaussettes. 170 personnes y sont actuellement employées (140 femmes et 30 hommes). Mais il est certain qu'avec ses conditions actuelles de travail, cette firme est à l'étroit et ne peut produire suffisamment pour pouvoir lutter contre la concurrence, qui s'introduit avec le marché commun. Il lui faut des installations nouvelles, un équipement plus rationnel. C'est pourquoi elle a envisagé son transfert et la construction d'ateliers très modernes... »

Vous pouvez venir découvrir quelques documents à ce sujet notamment les fiches sur quelques entreprises thouarsaises en 1967 : Audurier, Doizon, Bellanné, la DOC, la CEE, Fautrat,... aux Archives Municipales de Thouars, 5 rue Drouyneau-de-Brie, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis matin de 9 h à 12 h.